

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE429

présenté par
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 19

À l'alinéa 45, substituer aux mots :

« son territoire »

les mots :

« le territoire qu'il couvre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.